



Le 28 avril 2026

**DIRECTION DE LA SÉANCE**

**MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**  
**DES SÉANCES DES MERCREDI 29 AVRIL ET LUNDI 18 MAI 2026**

Lors de sa séance du mardi 28 avril, le Sénat a décidé, en accord avec la commission des lois et le groupe du Rassemblement Démocratique et Social européen, d'avancer la lecture des conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi visant à garantir le droit de visite des parlementaires et des bâtonniers dans les lieux de privation de liberté, le mercredi 29 avril à 16 h 30.

Par lettre en date du 27 avril, le Gouvernement a demandé l'inscription en deuxième point de l'ordre du jour du lundi 18 mai de la deuxième lecture du projet de loi portant transposition de l'avenant n° 3 du 25 février 2026 au protocole d'accord du 10 novembre 2023 relatif à l'assurance chômage.

En conséquence, l'ordre du jour des séances des mercredi 29 avril et lundi 18 mai 2026 s'établit comme suit :

## SEMAINE DE CONTRÔLE

Mercredi 29 avril 2026

### À 15 heures

---

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 29 avril à 11 heures

### À 16 h 30

---

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur la proposition de loi visant à garantir le **droit de visite** des **parlementaires** et des **bâtonniers** dans les **lieux de privation de liberté** (texte de la commission, n° 547, 2025-2026) (demande du Gouvernement)

- Lors de la séance, seuls peuvent intervenir le Gouvernement, le représentant de la commission saisie au fond pour une durée ne pouvant excéder cinq minutes et, pour explication de vote, un représentant par groupe pour une durée ne pouvant excéder deux minutes chacun ainsi qu'un représentant des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe pour une durée ne pouvant excéder deux minutes
- Délai limite pour les inscriptions des orateurs des groupes : mardi 28 avril à 15 heures

## À l'issue des conclusions de la CMP et au plus tard à 17 h 15 pour une durée maximale de 4 heures

---

(Ordre du jour réservé au groupe RDSE)

- Proposition de loi visant à **rationaliser l'organisation** des **scrutins** en **cas de candidature unique** au **second tour**, présentée par M. Bernard FIALAIRE et plusieurs de ses collègues (n° 867, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 13 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 15 avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 27 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 29 avril matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 28 avril à 15 heures

- Proposition de loi visant à **clarifier** le **déploiement** de la **production d'énergie solaire** sur le **territoire**, présentée par M. Michel MASSET et plusieurs de ses collègues (n° 281, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : jeudi 9 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 15 avril matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 27 avril à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 29 avril matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 28 avril à 15 heures

# SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Lundi 18 mai 2026

## À 15 heures et le soir

- Proposition de loi relative au **déclassement** de **restes humains kali'nas** et à leur remise à la **collectivité de Guyane** à des **fins funéraires**, présentée par Mme Catherine MORIN-DESAILLY, MM. Pierre OUZOULIAS et Max BRISSON (procédure accélérée) (n° 8, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 11 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 13 mai matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 18 mai à 11 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 18 mai début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 30 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 15 mai à 15 heures

- Deuxième lecture du projet de loi, rejeté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, portant transposition de l'avenant n° 3 du 25 février 2026 au **protocole d'accord** du 10 novembre 2023 relatif à l'**assurance chômage** (n° 561, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 11 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 13 mai matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 18 mai à 11 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 18 mai en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 15 mai à 15 heures

- Projet de loi visant à offrir des **réponses immédiates** aux phénomènes troublant l'**ordre public**, la **sécurité** et la **tranquillité** de nos concitoyens (procédure accélérée) (n° 472, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 4 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 6 mai matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mercredi 13 mai à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : lundi 18 mai en début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : vendredi 15 mai à 15 heures